



Groupement

Nordiste d'**E**tudes
recherche ufologique

LE MANUEL DE L'ENQUÊTEUR

Ce manuel, comme son nom l'indique, a pour but de faciliter le plus possible, le travail des enquêteurs en ce qui concerne les OVNI. Il consiste avant tout en un aide mémoire doublé d'un plan de travail précis, afin de relever le plus d'éléments possibles sur tous les domaines touchant de près les manifestations de l'OVNI et ses répercussions.

Cet ouvrage se décompose en deux titres principaux :

- L'enquête proprement dite -
- La rédaction du rapport -

Titre premier

L'enquête proprement dite -

Avant de se lancer dans une enquête, il est préférable de préparer celle-ci afin d'éviter tout oubli et de détenir dès le début suffisamment de renseignements, ce qui évite les hésitations, les erreurs, les pertes inutiles de temps.

Chapitre premier

Les préliminaires de l'enquête

Paragraphe I : le matériel -

Dans le genre d'enquête qui nous préoccupe, la diversité des aspects du phénomène implique l'utilisation d'un matériel très complet et très précis qui nous permet d'opérer sans limite tous prélèvements et études nécessaires. A cet effet, nous avons envisagé l'intérêt de se munir de ...

Section 1ère : La malette de l'enquêteur :

Elle comprend :

Sous-section 1ère : un matériel photographique complet -

Celui-ci comprend un appareil photographique, de préférence Polarofide, muni d'une pellicule, ce qui permet de photographier à la fois, le lieu de l'observation et, si cela est possible, les traces laissées par l'engin observé. La pellicule en couleur est préférable au noir car elle montre beaucoup mieux les variations subies.

L'utilisation d'une caméra peut être très utile dans la mesure où elle permet des panoramiques du lieu d'atterrissage, panoramiques qui offrent une vision extrêmement précise des lieux, même si ceux-ci sont anormalement étendus. De plus, chaque image du film, peut, par la suite, être individualisée en une photographie normale, d'où l'intérêt de la chose.

Sous-section - 2 ème - Le recueil des échantillons -

Dans un certain nombre de cas, il s'est avéré nécessaire de prélever un certain nombre d'échantillons aux fins d'analyse.

Pour ces raisons, il nous a semblé utile d'inscrire au contenu de la malette un matériel précis permettant tous ces travaux.

1°) Des sachets plastiques hermétiques

2°) Un bocal hermétique dans lequel seront placés les matériaux à sublimation rapide, afin de conserver, malgré tout, le résultat de leur transformation.

3°) Des pinces, une petite pelle qui faciliteront le choix de la captation des échantillons.

4°) Il sera parfois utile de posséder une loupe assez puissante afin de sélectionner de petits résidus perdus parmi de nombreux autres éléments.

Sous-section- 3 ème : les documents à emporter :

Il faudra, avant toute chose, emporter le présent manuel.

Il sera également utile d'avoir à sa disposition :

1° - Une carte de la région à 1 / 25 000 -

2° - Un plan de la ville concernée ou du secteur concerné -

A cet effet, nous conseillons le décalquage de la zone qui nous intéresse.

3° - Si le groupe auquel nous appartenons en produit, il faut se munir de sa carte d'enquêteur.

4° - Il faut également se munir de fiches d'identité à faire remplir par chacun des témoins -

Le présent manuel reproduit l'aspect d'une de ces fiches -

5° - Prévoir également l'utilisation de feuilles de papier, du papier calque, également du papier millimétré pour le plan des traces.

6° - Il faut également envisager l'utilisation de crayons, de stylos, ainsi que de compas, si le besoin s'en fait sentir.

Il est également à prévoir l'emploi de règles et de double-décimètres.

Sous-section-4 ème - Le matériel d'estimation.

Dans le cas où l'engin se pose au sol et laisse de nombreuses traces de toutes sortes, il est bon de pouvoir en estimer l'importance.

1° - Pour la température :

Il faut emporter un thermomètre classique.

Le GNEOVNI préconise également l'emploi d'un variateur de température afin de pouvoir apprécier la différence de température qui peut exister d'un point à un autre.

Par la suite, le GNEOVNI mettra à la disposition de ses enquêteurs un certain nombre de ces variateurs de température.

2° - Pour les radiations :

Il serait très utile d'avoir à sa disposition un compteur Geiger pour l'estimation du taux de radiation.

Chaque groupement d'étude devrait avoir un de ces compteurs à portée de la main pour le mettre à la disposition de ses enquêteurs, le cas échéant.

.../..

3° - Pour le magnétisme :

Une simple boussole permet de se rendre compte s'il subsiste un champ magnétique ou non.

4° - Pour les mesures diverses :

Notamment en ce qui concerne les dimensions des traces, il faut prévoir un mètre pliant ou à ruban et parfois même un décamètre.

Paragraphe II : Les préparations de l'enquête -

Section 1ère - Le lieu de l'observation -

Sous-section 1 ère - Les cartes et croquis -

Il faudra, avant toute chose, situer avec exactitude l'emplacement de la zone où a eu lieu l'observation qui nous intéresse.

La carte au 1 / 25 000 nous sera extrêmement utile dans ce cas.

Il faut par la suite cartographier la petite zone concernée par le phénomène.

Une visite au cadastre rendra les plus grands services.

Cette carte devra comporter les principaux pâtés de maisons, d'arbres, les voies de communications, les lignes électriques (Moyenne ou Haute tension) ainsi que le déplacement de l'objet par rapport à la configuration du terrain (Voir Fig. n° 2.).

Il faut également indiquer, s'il y en a, toutes les concentrations industrielles.

Ce travail devra toujours être exécuté avec soin car c'est en partie sur lui que reposera le travail de recherche postérieur à l'enquête.

Sous-section 2ème - Le recensement des caractéristiques du lieu :

Il s'agit d'établir ici si le secteur qui a été visité comporte une population dense ou, au contraire très faible.

S'il existe des industries d'importance nationale (Usines hydro-électriques, atomiques, etc ...) ou encore des installations d'un certain intérêt (terrains d'aviation, bases navales, etc ...).

Il peut être utile de faire une étude succincte de la géologie locale, afin de savoir s'il y a existence de failles ou d'éléments rocheux caractéristiques.

Plusieurs hypothèses sur les OVNI veulent que ceux-ci s'intéressent justement à ce genre de détails.

Afin de déterminer si ces hypothèses ont une certaine valeur, il nous faut donc étudier ces divers éléments.

La plupart de ces renseignements peuvent s'obtenir par l'intermédiaire de la population et en ce qui concerne les problèmes géologiques dans notre région, les services des mines peuvent parfaitement nous faire parvenir les indications nécessaires.

Section 2 ème - Les témoins et leur situation dans l'affaire :

Tous les renseignements concernant les témoins seront transcrits sur fiches d'identité

.../..

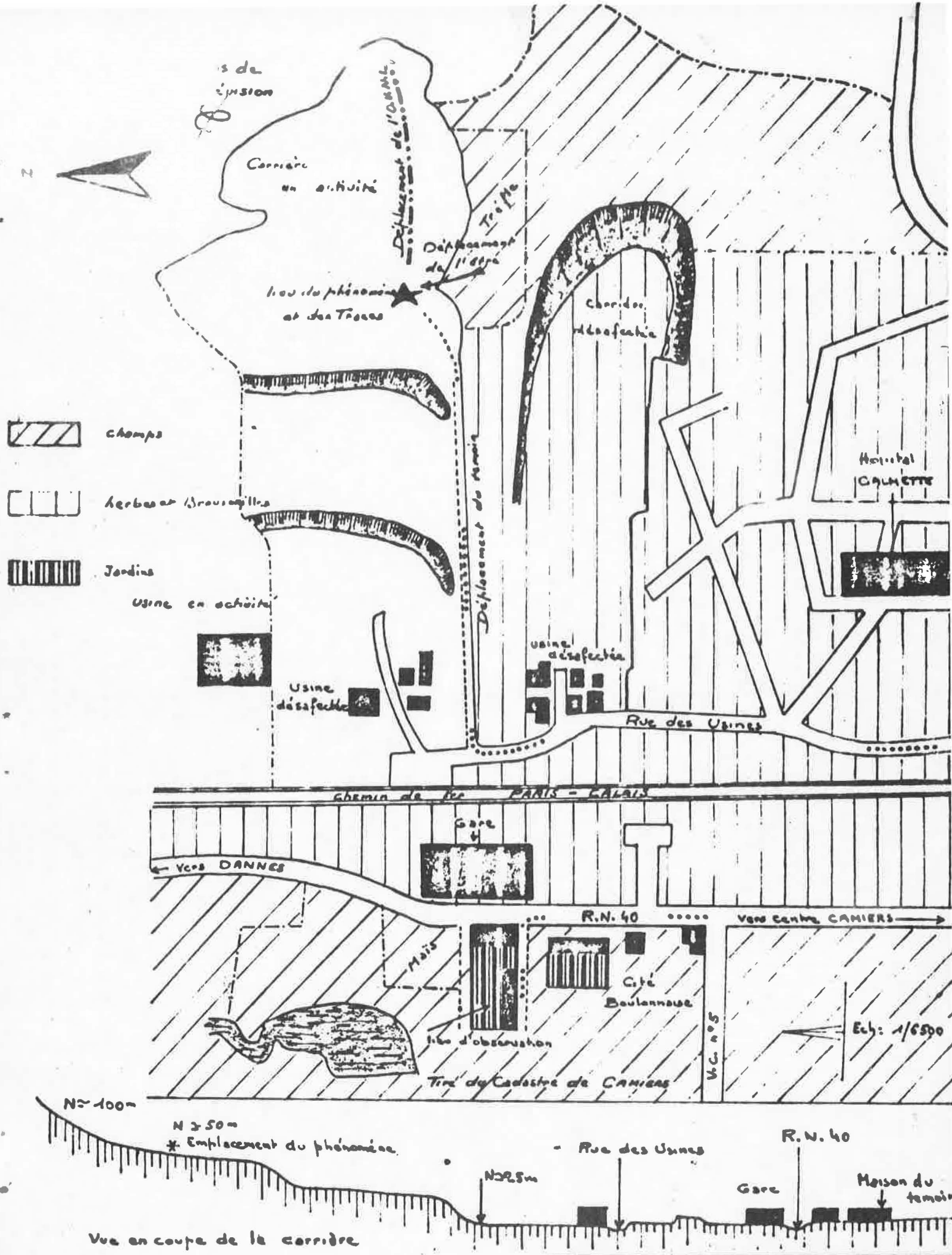


FIG n° 2

ZONE DE MANIFESTATION

Il faudra également situer l'emplacement de ces témoins au moment de l'observation sur le plan de la zone de manifestation.

On peut également y faire figurer les diverses évolutions de ces dites personnes par rapport à l'objet (tous ces éléments seront résumés sur la Figure n° 2).

Section 3ème - Les prélèvements au sol :

Sous-section 1ère - L'agencement des prélèvements :

Il faut qu'il y ait des prélèvements généraux, à la fois sur les traces et hors des traces aux fins d'analyses de comparaisons.

Plusieurs points de traces (généralement à distance constante) seront choisis en vue de prélèvements.

Puis, en étoile, à des distances de plus en plus grandes, d'autres prélèvements seront faits hors des traces.

Cela permettra aux techniciens d'évaluer l'importance des variations de toutes sortes, en fonction de la distance au centre des traces.

Ces divers prélèvements seront indiqués sur un plan à plus petite échelle qui englobera à la fois les traces et leurs alentours. (Voir Fig. N° 3.)

Sous-section-2ème - Les divers types de prélèvements :

1° - Les échantillons minéraux :

C'est-à-dire, tout ce qui concerne les éléments de roches, de terres.

Ces éléments minéraux peuvent être à la fois tous ceux qui ont été recueillis lors des divers prélèvements généraux dont nous avons déjà parlé ou encore des éléments dignes d'intérêt que nous découvrons en parcourant les traces .

2° - Les échantillons végétaux :

Nous entendons par éléments végétaux tout ce qui a un rapport avec le règne végétal.

Ce peut être à la fois le type de la plante avec tous ses attributs aussi bien que ses racines, ses graines, et ceci quelque soit le type de plante (ce peut être des plantes vertes, des mousses, des champignons, des éléments d'arbres, etc...).

3° - Les échantillons animaux :

Ce sera tout ce qui concerne le règne animal.

Dans le cadre des traces, ce seront partout des insectes, de petits mollusques, (escargots) ou encore des annélides (vers de terre) qui seront le plus souvent recueillis.

En ce qui les concerne, il sera préférable de s'attacher à ceux qui auront un comportement tout à fait anormal, preuve qu'ils auraient subi quelque incident.

4° - Les échantillons métalliques :

Il s'est avéré qu'au cours de l'affaire de RONCHIN, des éléments métalliques ont été découverts.

Il se peut donc qu'en d'autres lieux, une telle chance se renouvelle.

A cet effet, le GNEOVNI espère pouvoir mettre à la disposition de ses enquêteurs un détecteur de métaux qui rendra plus aisée la découverte de tout fragment métallique.

.../..

Echantillons Minéraux

Paquet n° 27

" " 29

" " 30

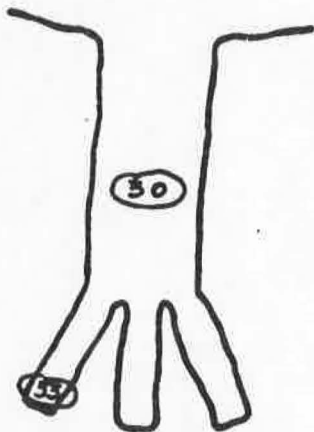
" " 31

" " 33

Echantillons Métalliques

Paquet n° 26

" " 32



Partie Centrale des traces

Echantillons minéraux

Paquets 1 à 25

Echantillons Métalliques

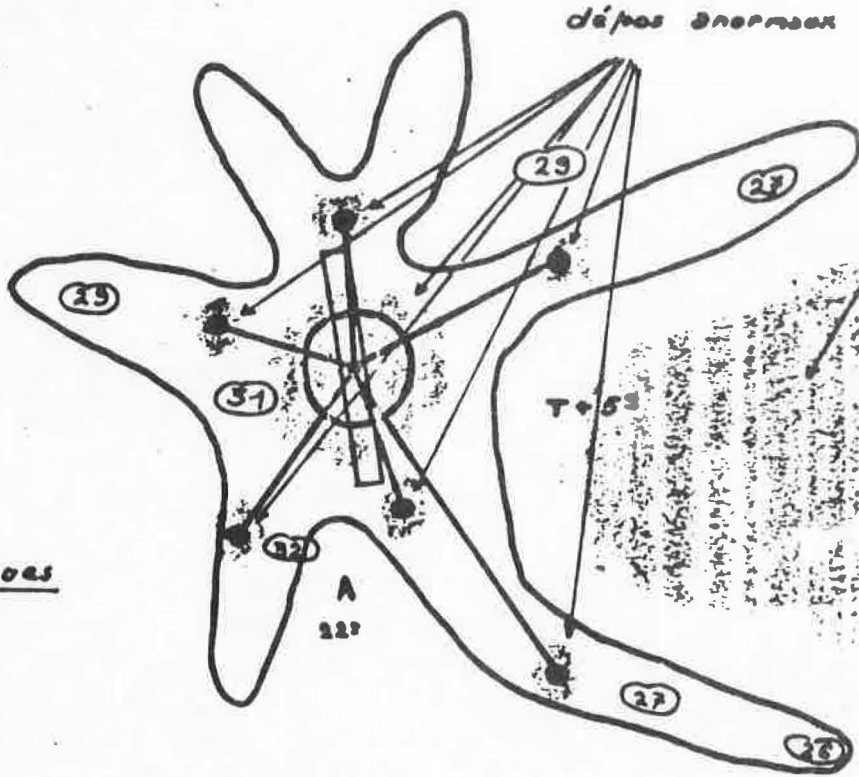
Paquet n° 26

Echantillons Végétaux

Paquets n° 17-18-20 à 25

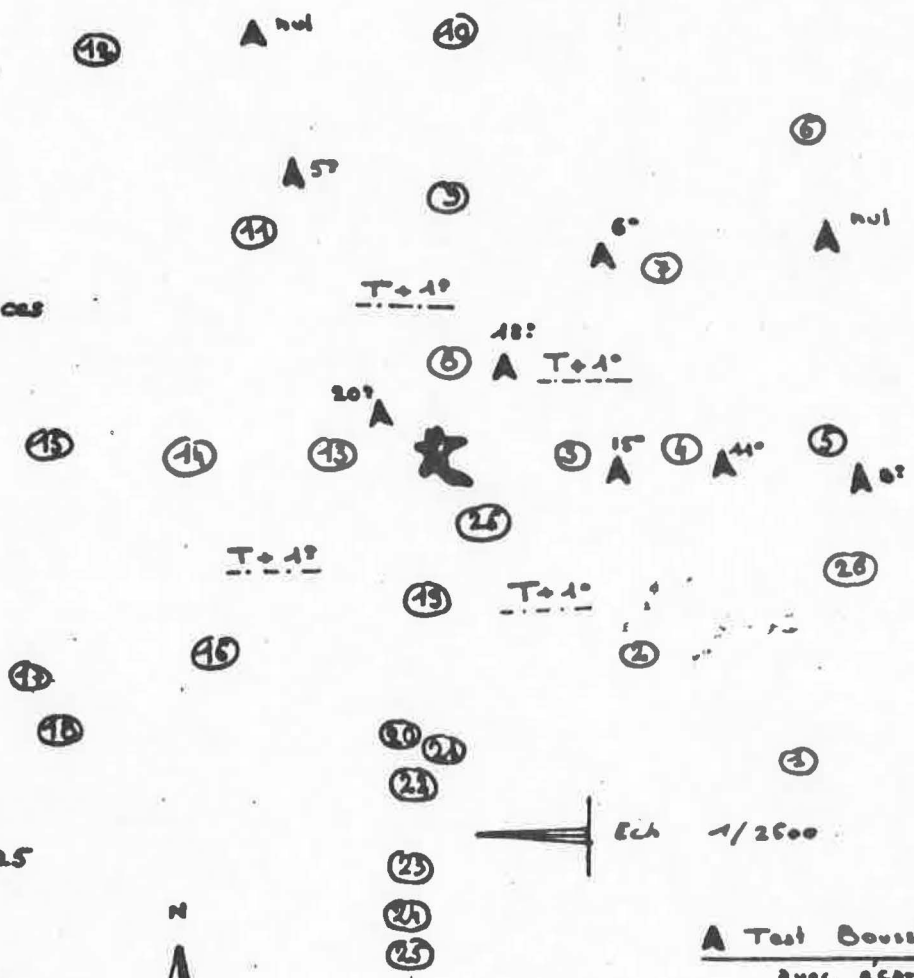
Echantillons Animaux

Paquets n° 20 à 25



nature du sol : Calcaire

T : Température ambiante = 18°



Ech 1/2500

A Test Boussole avec écart d'Angle

FIG n° 3 et 4

ECHANTILLONNAGE ET RELEVÉS

Sous-section 3ème - L'agencement des échantillons -

Tous ces échantillons qui peuvent être relevés aussi bien sur les traces que hors des traces, comme nous le savons, seront placés dans des sachets plastiques que nous préconisons dans la malette de l'enquêteur.

Tous ces sachets porteront un numéro d'identification, numéro qui sera reporté sur le plan d'agencement des prélèvements à l'endroit où l'échantillon aura été saisi. (Voir fig. n° 3)

Section 4ème - Les diverses mesures physiques -

Certaines mesures, comme la température ou le taux de radiation ne poseront pas un problème majeur, il suffira de lire les données inscrites sur les divers appareils. Il en va tout autrement du variateur de température et de la boussole.

Sous-section 1ère - Le variateur de température -

Celui-ci ne peut indiquer qu'une variation en plus ou en moins, par rapport à une température donnée.

Il suffit donc d'aller avec un thermomètre en un lieu suffisamment représentatif de la température ambiante.

La température atteinte, on règle le variateur de façon que son aiguille indique zéro.

Après quoi, il ne reste plus qu'à se rendre sur les lieux de mesures pour voir s'il y a une différence de température en plus ou en moins.

Il faudra bien entendu noter la température ambiante ainsi que le degré de variation enregistré par le variateur de température.

Sous-section 2-ème - La boussole -

Il faudra matérialiser à une certaine distance des traces, l'axe Nord-Sud par des repères immobiles.

Après quoi, nous nous rendons sur les lieux avec la boussole, ce qui nous permet de constater l'angle suivant lequel est déviée l'aiguille de la boussole, en alignant les repères Nord-Sud de notre boussole (Pas l'aiguille mais les lettres du cadran) sur les repères immobiles que nous aurons choisis à cet effet.

Ces diverses mesures pourront se faire en des points plus ou moins éloignés des traces, comme des prélèvements.

Il faudra situer sur un plan le lieu des mesures ainsi que les résultats obtenus. (Voir Fig. n° 3.)

Section 5ème - Prises de vues des lieux et des traces -

Nous avons déjà fait part de tout l'intérêt que procurent les photographies de préférence en couleur.

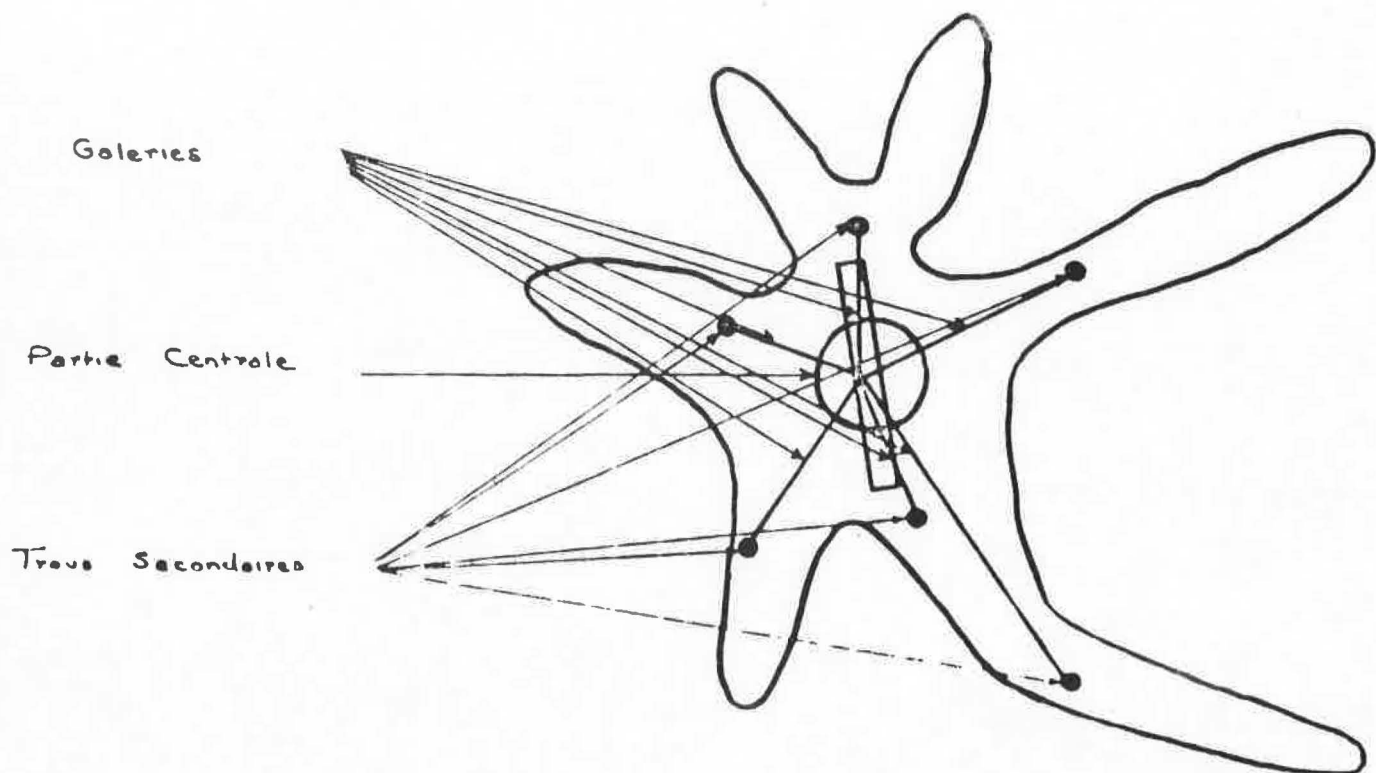
Afin d'éviter tout retard pouvant être occasionné par les délais de développement, certaines photographies peuvent être prises au Polaroid, ce qui permet d'obtenir de suite les documents attendus.

Il s'agira de photographier les lieux de l'observation ainsi que les traces en général.

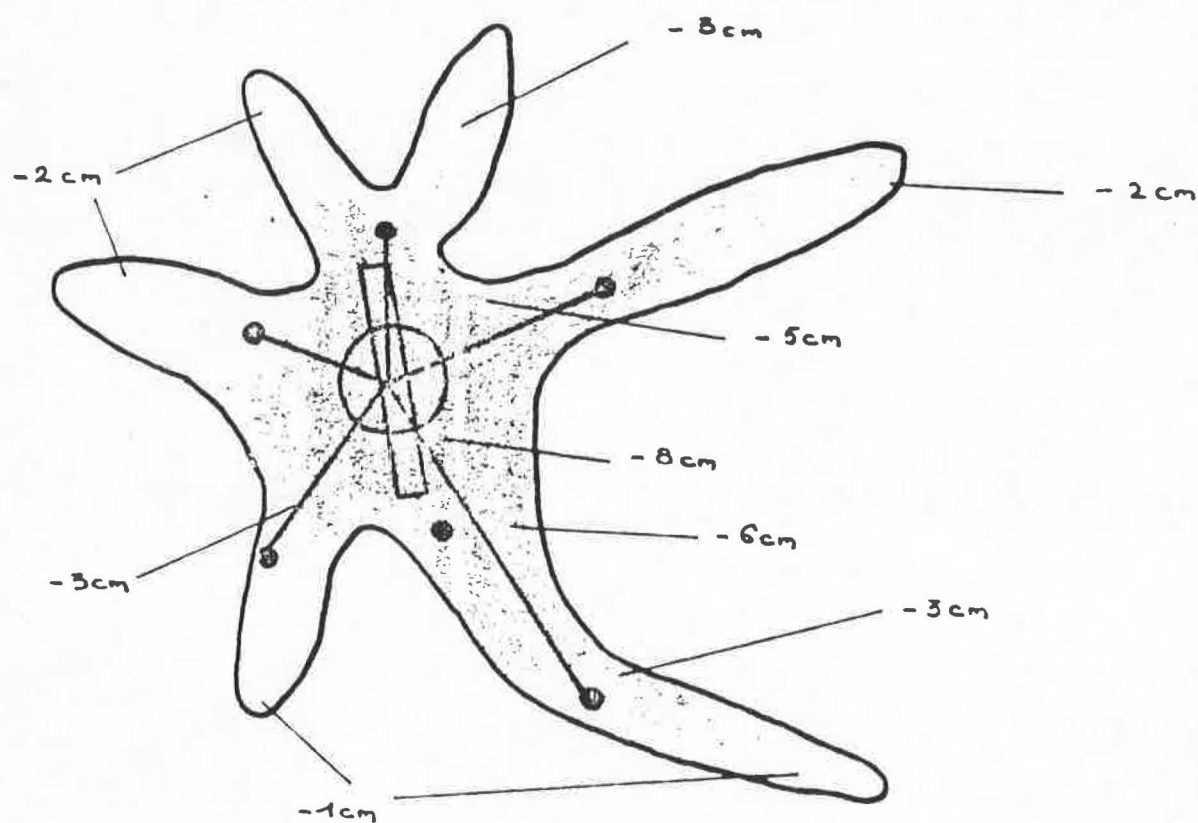
On peut, par la suite, photographier des secteurs précis sur les traces, secteurs que nous estimons particulièrement intéressants.

Si les traces sont de dimensions inattendues, rien ne remplacera mieux la caméra qui, par un simple panoramique, permet d'englober la totalité du secteur concerné, à moindres frais.

De plus, celle-ci permet également d'enregistrer le comportement animal des animaux, des insectes stationnés sur les lieux, en évitant de longues descriptions plus ou moins explicites.



Disposition des Traces



Nivellement des Traces

FIG n° 4/4

PRESENTATION DES TRACES

Section 6ème : les croquis des traces -

Sous-section 1ère - Sur le terrain -

Il s'agit de faire un dessin rapide des traces observées, mais en y portant le plus de cotes possibles, ce qui permettra par la suite, de reconstituer, au propre et à l'échelle, la configuration exacte de celles-ci.
Il faut également prendre des cotes intermédiaires, ce qui évite de calculer les angles faits par les divers éléments de traces entre eux, sur le terrain.
Ce travail se fera aussi bien en coupe qu'en surface, quand cela sera possible.
(Voir fig. n° 4 .)

Sous-section 2ème - Après l'enquête -

Armés de tous ces éléments, il ne nous reste plus qu'à reproduire le croquis à l'échelle, en tenant compte de toutes les cotes relevées.
Par des couleurs différentes, ou des estompages précis, il est possible de faire figurer sur les croquis, les aspects différents des traces (Zone huilée, zone transformée, zone où les plantes restent intactes, etc ...)

Le croquis pourra servir de base pour déterminer l'emplacement des différents échantillons qui auront pu être prélevés (voir sous-section 1ère dans section 3ème du paragraphe II du chapitre Ier du titre Ier) .

Section 7ème - Enquête auprès des autorités -

Il se peut que certains témoins, vivement impressionnés par leur expérience ont fait appel à certaines autorités comme la gendarmerie, la police, l'armée. Il est toujours intéressant de savoir les raisons de leur intervention et ce qu'ils en pensent.

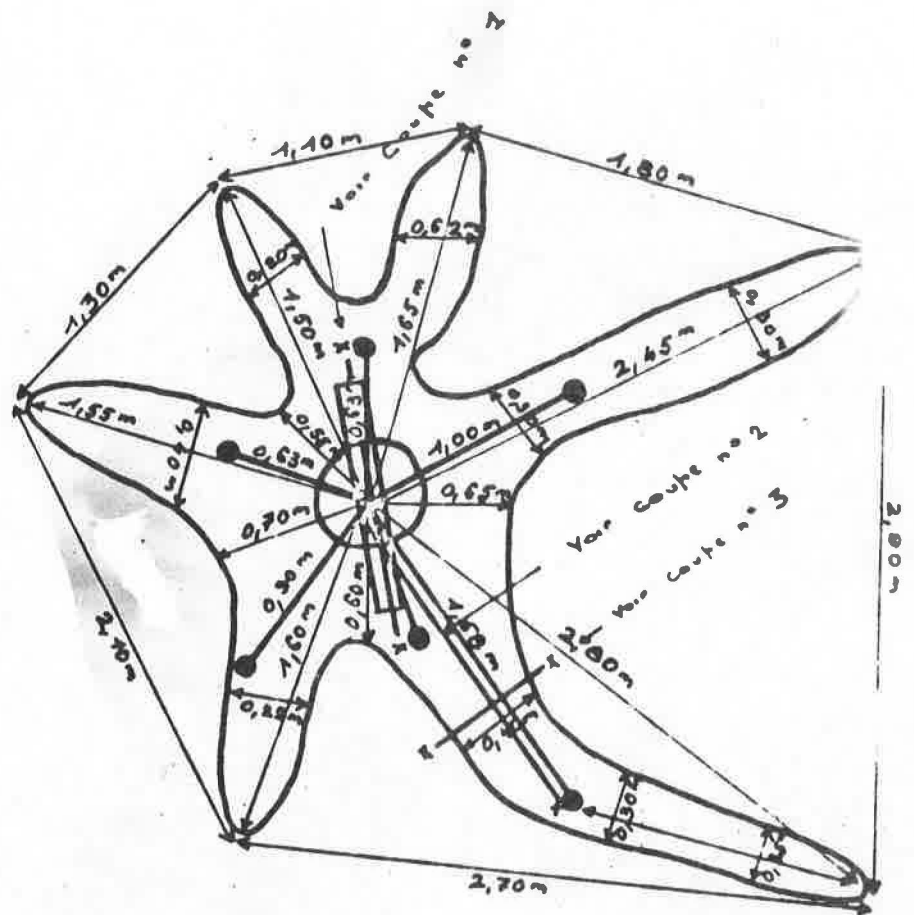
Sous-section 1ère - Les raisons -

Il s'agit avant tout de savoir si c'est par simple routine ou obéissant à un ordre supérieur ou encore dans le cadre de raisons bien déterminées qu'ils ont répondu à l'appel des témoins.
Cela nous renseigne automatiquement sur l'intérêt accordé à cette affaire par ces divers services.

Sous-section 2ème - Le rapport -

Si cela est possible, demander à lire le rapport ou tout au moins tenter d'avoir un certain nombre de renseignements à son sujet.
Il se peut ainsi que nous soyons mis au courant des raisons exactes qui incitent ainsi les autorités à prendre en considération de tels phénomènes et de plus cela peut nous renseigner sur des éléments que nous ne connaissons pas, du fait de leur manque de durée dans le temps.

.../..



Dimensions des traces



FIG n° 4/2

PRESENTATION DES TRACES

Chapitre deuxième -

=====

L'enquête -

Paragraphe 1 - L'enquête orale -

Section 1ère - Le ou les témoins -

Sous-section 1ère - Les renseignements personnels -

Pour tous ces renseignements personnels, nous savons déjà que nous avons à notre disposition des fiches d'identité auxquelles il faut nous reporter. Il faut en tous cas tenter de scruter psychologiquement la personne qui est devant nous, chose qui sera très utile, afin de se rendre compte si nous ne sommes pas l'objet d'une duperie.

Sous-section 2ème - Les occupations du témoin -

Il s'agit de savoir ici ce que faisait le témoin au moment où l'observation a débuté.

Cela nous renseigne sur l'état d'esprit de ce témoin, si son témoignage est issu d'un effet de surprise évident, ou si encore le phénomène était attendu, auquel cas certaines explications s'imposent.

Section 2ème - Les préliminaires à l'observation -

Sous-section 1ère - La date et l'heure -

Il s'agit bien entendu de la date et de l'heure précises du début de l'observation. Si le cas échéant, plusieurs observations ont lieu à la même date, à des heures différentes, il faut indiquer les heures de commencement et de la fin de chacune des manifestations.

Il en va de même dans le cas où ce sont des engins différents qui se sont montrés à des heures différentes.

Sous-section 2ème - Les coordonnées de l'observation -

Pour découvrir ces coordonnées, il suffit de se rapporter à une carte suffisamment précise du secteur.

Ces renseignements peuvent figurer en grades ou en degrés, cela n'a aucune importance.

Il n'y a qu'un seul point qui demande un peu plus d'attention; certaines cartes donnent la longitude à partir du méridien de Greenwich, d'autres à partir du Méridien de PARIS. Il faut donc le spécifier.

Sous-section 3ème - Les conditions météorologiques -

Il est toujours bon de se renseigner sur ces conditions pour savoir si elles sont propices à la manifestation de certains phénomènes naturels.

On peut, pour cela, se renseigner au service météorologique le plus proche qui pourra par la même occasion nous indiquer si des lancers de ballons-sondes ont eu lieu à ce moment

Sous-section 4ème - Les instruments utilisés -

Il est important de connaître si l'observation a été faite à l'oeil nu ou à l'aide d'un instrument d'optique.

Si c'est le cas, il faut à tout prix demander les caractéristiques de cet instrument et les grossissements utilisés.

Cela peut nous renseigner sur le champ du dit instrument et par la même occasion sur l'angle apparent tendu par l'objet concerné.

Section 3ème - Le cas de l'OVNI en vol -

A partir de maintenant, étant donné le nombre important de questions qui risquent d'être posées, il devient souhaitable d'établir un système de numérotage de questions afin d'éviter à l'enquêteur d'avoir à les inscrire toutes en marge des réponses des témoins.

L'enquêteur n'aura qu'à reporter le numéro de la question posée, pour savoir où il en est.

Les questions seront numérotées comme suit- : 1 - 2 - 3 - etc ... et les sous-questions comme suit : 1, 1, 2, 2, etc ...

Pour ceux qui ne connaissent pas l'alphabet grec, nous le reproduisons ici :

Alpha	êta	xi	phi
Beta	têta	omicron	chi
Gamma	iato	pi	psi
delta	kappa	rô	oméga
epsilon	lambda	sigma	
zeta	mu	tau	
	nu	upsilon	

Afin d'éviter toute influence de la part de l'enquêteur sur le témoin, il est toujours préférable de laisser celui-ci nous raconter son histoire telle qu'il l'entend.

Tout au long de la narration, l'enquêteur s'efforcera de discerner les points qui mériteront par la suite des commentaires plus étendus.

C'est uniquement après ce stade primaire que l'enquêteur se permettra de poser des questions plus précises dans le but d'élaguer le rapport sur tous les points qui devront faire l'objet d'une étude plus fournie.

Sous-section 1ère - les évolutions de l'engin -

1° - Leur durée -

Nous avons admis pour principe que dans le cadre d'une observation au vol tout phénomène ne dépassant pas au moins 20 secondes en serait pas retenu. Il arrive trop souvent que les témoins prennent certains phénomènes naturels (bolides, étoiles filantes, etc ...) pour des OVNI, phénomènes qui, généralement ne dépassent pas le temps sus-cité.

Cette petite précaution nous permet, de suite, de rejeter ces divers cas de confusions.

Si le phénomène dure plus longtemps, il s'agit avant tout de se renseigner sur la durée totale du phénomène. Après quoi, il est toujours utile de faire dire au témoin la durée de chaque évolution, le temps qu'il a fallu pour que l'objet passe de tel état et même, tenter de déterminer la fréquence de certains phénomènes répétitifs. * A tel état *

2° - Mesure angulaire de la vitesse des évolutions -

Il y a deux possibilités pour arriver à cette fin.

a) - parmi les étoiles :

Si nous avons la chance d'être en présence d'un témoin qui connaît tant soit peu les étoiles, rien ne sera plus aisé que de lui faire dire que l'engin a parcouru la distance de telle étoile à telle autre, en X secondes. Ceci permettra par la suite aux membres du GNEOVNI de déterminer avec certitude la vitesse angulaire de l'objet déterminé.

.../..

b) L'autre technique :

Au cas où les étoiles ne seraient pas visibles ou encore que le témoin ne connaîtrait rien aux étoiles, il est en tout cas possible d'agir sur la base du 1 cm à bout de bras = environ 1° d'angle, la lune 5 mm à bout de bras = 30° d'angle. Un picotement plus ou moins prononcé des mains à bout de bras peut donner des indications suffisamment précises.

Il suffit alors de faire dire au témoin le temps qu'il a fallu à l'engin pour parcourir tant de mains écartées de tant, à bout de bras (Voir Fig. n° 7) .

c) Pour déterminer la hauteur angulaire d'engins au dessus de l'horizon, il est très aisé de faire appel aux processus précédemment cités.

3° - Les changements d'évolution -

Il faudra bien entendu questionner notre témoin à ce sujet.

Toutes ces variations d'évolution devront être considérées en fonction de la vitesse et du temps dont nous avons déjà parlé.

Il est d'ailleurs souhaitable de faire un croquis des diverses évolutions (toujours en fonction des points cardinaux) en y indiquant la durée de chacune d'elles.

On pourra d'ailleurs y mentionner les points d'apparition et de disparition de l'engin.

Sous-section 2ème : les couleurs et leurs variations -

1° - Les variations chromatiques -

La lumière émise par l'engin changera de couleur. Il s'agira bien entendu de mentionner ces changements.

2° - Les variations d'intensité -

Il s'agit de faire, non pas une distinction de couleurs mais de violences de la lumière. Il se peut donc qu'il y ait des variations d'intensité dans une même couleur (l'engin devient plus brillant ou moins brillant) ou encore dans le passage d'une couleur à l'autre (l'engin est rouge pâle puis devient d'un vert éclatant) .

On pourra tenter d'estimer la variation d'intensité en se référant à la magnitude des étoiles mais ceci n'est valable que pour les engins ayant une apparence stellaire.

3° - Les changements lumineux -

Tous ces changements lumineux, qu'ils soient chromatiques ou d'intensité, devront être estimés en fonction du temps et de la distance parcourue.

Ces diverses variations pourront être reportées sur le croquis figurant les évolutions de l'engin.

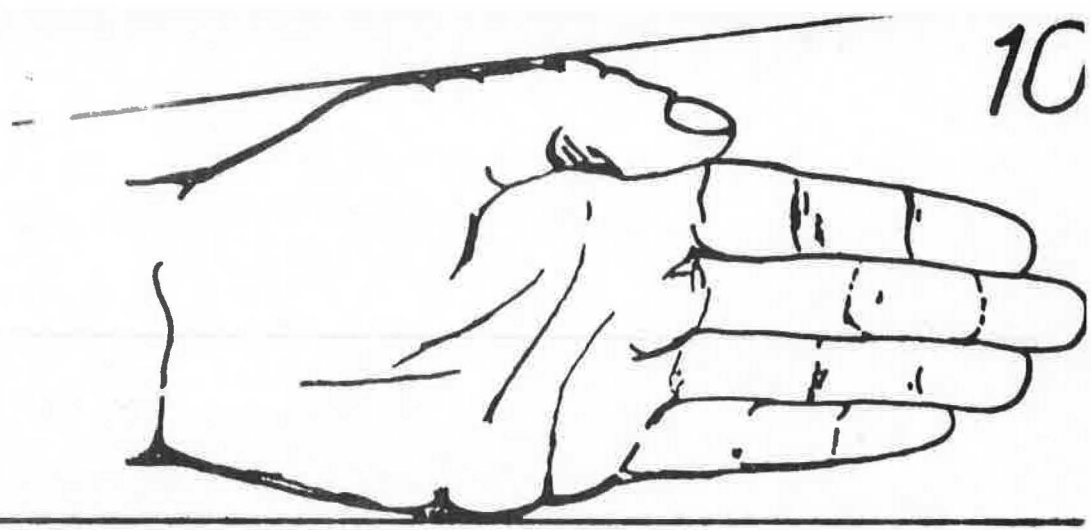
Sous-section 3ème - La forme de l'engin et ses variations -

1° - La forme de l'engin -

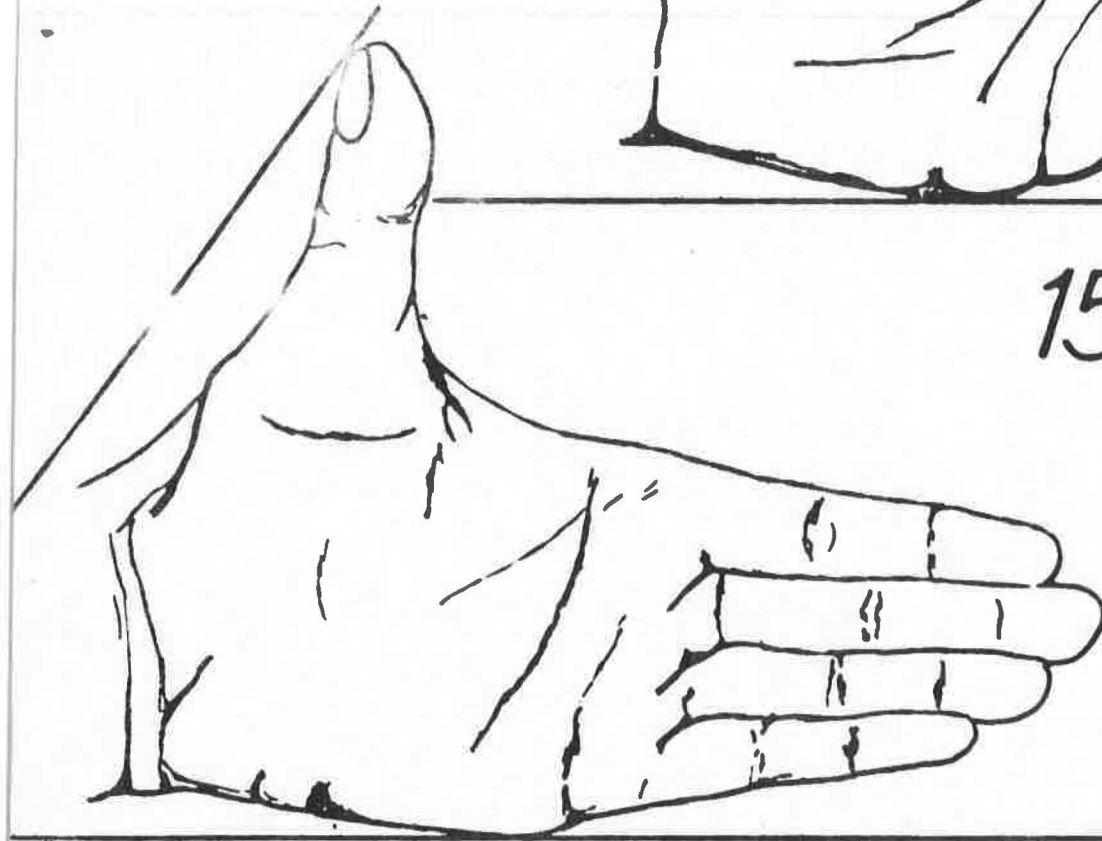
Par expérience, nous savons que ces engins peuvent épouser des formes variées. Il a en tout cas été constaté que certaines de ces apparences étaient plus fréquentes que d'autres; ce qui nous a permis de mettre à la disposition des enquêteurs des catégories types d'OVNI avec leurs caractéristiques

.../..

10



15



20

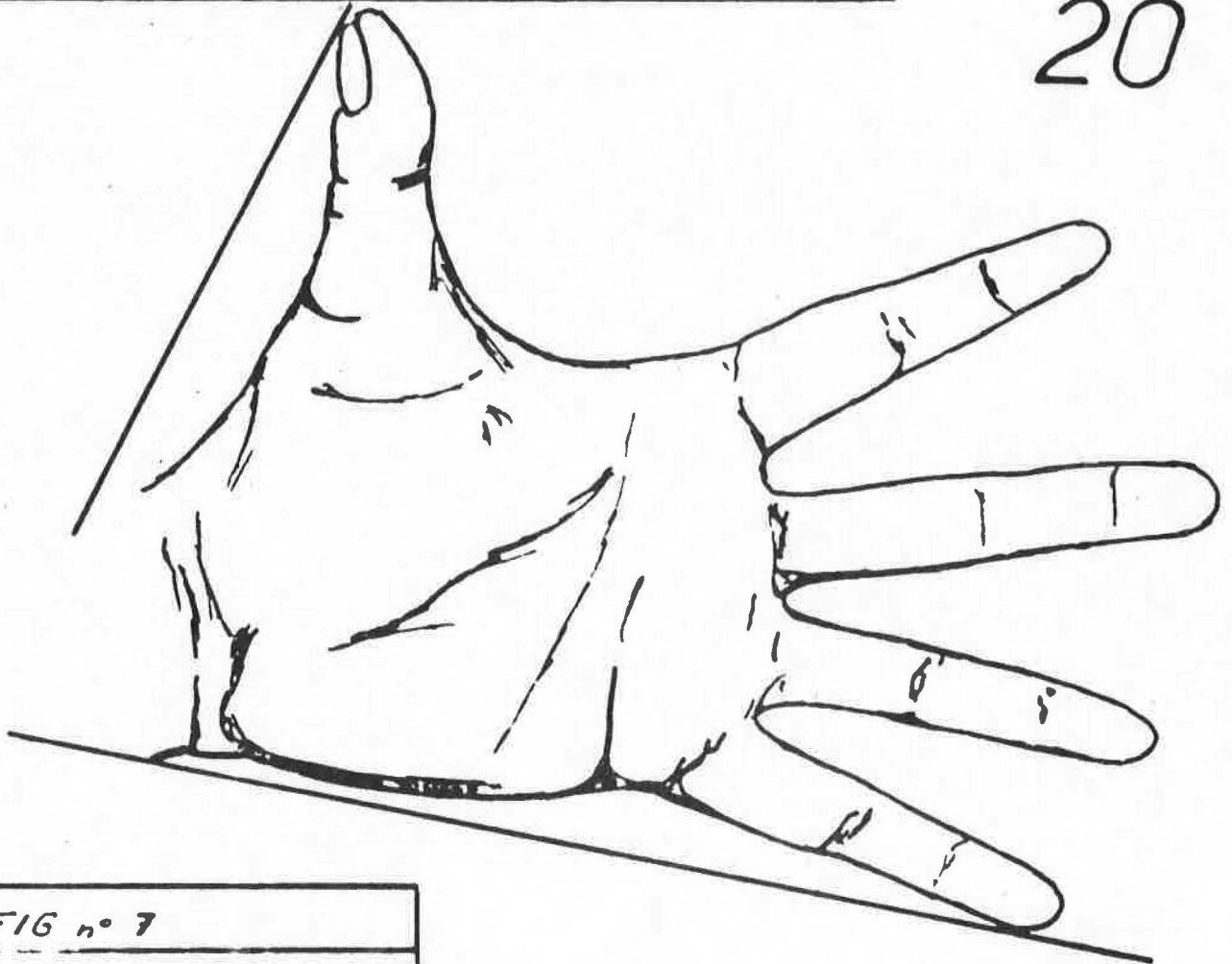


FIG n° 7

METHODE DE CALCUL ANGULAIRE
 les mesures sont indiquées en degrés

Ceci permettra à l'enquêteur de déterminer à quelle catégorie appartient l'engin observé. Afin d'éviter que le témoin soit influencé par les différentes figures présentées, nous avons établi un système de portrait robot des engins vus en vol, basé sur un principe simple de découpage. pour système et emploi.

2° Les variations de formes -

Il faudra interroger le témoin à ce sujet et essayer de déterminer le temps de chacune de ces variations ainsi que la vitesse avec laquelle l'engin peut passer d'une forme à une autre.

Ces variations de formes pourront également être reportées sur le croquis des variations d'évolution et de luminosité - (Voir fig. n° 10)

Sous-section 4ème - Les dimensions de l'engin -

Les seules dimensions que nous pouvons tenter d'établir dans le cadre d'un OVNI en vol, c'est l'angle apparent, en espérant qu'une circonstance exceptionnelle nous permettra d'en évaluer la distance.

En partant de ces deux données, il est alors possible de calculer les dimensions de l'objet.

Il est toujours très difficile de faire dire à un témoin quel était l'angle apparent de l'engin vu à l'oeil nu.

A cet effet, nous avons établi un tableau spécial à base de gabaris sur feuille de plastique transparente qui aideront considérablement l'agent dans sa tâche pour système et mode d'emploi.

Nous avons également vu que dans le cas d'un OVNI observé avec un instrument d'optique, il était possible d'estimer approximativement l'angle apparent de l'engin en connaissant les caractéristiques de l'instrument utilisé.

Il suffit alors de demander au témoin quelle était la dimension de l'objet observé, dans l'instrument, par rapport au diamètre du champ de celui-ci.

Sous-section 5ème - Les éjections de matières -

Dans l'affaire d'Oléron Ste-Marie, ville des Pyrénées, on a constaté que les engins avaient rejeté une matière filamenteuse qui se sublimait rapidement. Dans de tels cas, bien entendu, un certain nombre de mesures est à prendre.

1° Les matières subsistant à leur chute -

Il faut bien entendu, dans ce cas, en prélever un certain nombre d'échantillons qu'il faut nous faire parvenir afin de les remettre à des laboratoires nous offrant leurs services.

a) Une enquête officielle a-t-elle déjà été faite à leurs sujets : il faut bien entendu se renseigner auprès de l'autorité concernée comme nous l'avons déjà vu dans la section 7ème du paragraphe relatif aux préparations de l'enquête.

b) Les renseignements à demander au témoin : il s'agit surtout de se renseigner sur le comportement des matériaux dans leur chute et à leur arrivée au sol.

Y-a-t-il eu des phénomènes remarquables comme des explosions, des disparitions subites, des arrêts dans la descente, etc ... L'enquêteur doit faire son possible pour recueillir suffisamment d'informations.

Il est conseillé de se renseigner sur les effets occasionnés par ces matériaux quand ceux-ci sont entrés en contact avec le sol et la végétation qui le couvre.

.../..

un nuage de cache au tout de 10 mm

jaillit pendant 10 mm
Couleur rose
aspect stellaire

Evolution durée 2 secondes
avec passage à la couleur
violette

L'engin s'entoure
d'un nuage de couleur grise
au centre de couleur blanche
Diamètre apparent 30'
Stationne 20 s
Jeu de lumière

Couleur bleue
Diamètre apparent 4'

le nuage se désagrège
engin couleur rouge
et feux clignotants
couleur bleue
fréquence 1 s
Diamètre apparent 12'

les rayons se
déplacent pendant
80 s puis disparaissent

Couleur jaune
Diamètre apparent 15'

lâcher de métal
couleur bleue
feux clignotants
couleur bleue
fréquence 1 s

Evolution durée
10 secondes

Evolution
durée 1,5 seconde

Evolution
durée 2 secondes
Couleur r.
Diamètre apparent
20'

Evolution durée
5 secondes

Evolution durée 2 secondes

jet de
flammes
Couleur
rouge
et lâcher
de métal
couleur
jaune.

Relais de Télévision

L'engin se met à tourner
durant 5 s

L'engin stationne durant 40 s
avec oscillation sur 20° de
fréquence 5 s
couleur rose - Diamètre apparent 15'
Rayons lumineux flous de couleur verte
longueur apparente 30'

Zone de Station
Engin de couleur grise
Diamètre apparent 30'

25° 15°

27° 20° 15°

FIG n° 10

EVOLUTIONS ANGULAIRES DE L'ENGIN

le temps des évolutions est exprimé en minutes et en
secondes, celui des fréquences en secondes, le
diamètre apparent en secondes d'arc

Si cela s'avère nécessaire, un croquis des traces causées peut être fait avec prélèvements d'échantillons sur les éléments organiques et végétaux touchés.

2° - La matière ne subsiste plus au sol quand l'enquêteur se présente -

a) L'importance des questions :

Dans ce cas, n'ayant aucun élément matériel à notre disposition, il faudra combler cette lacune par des questions plus précises et plus nombreuses. Elles concerneront la chute des matériaux, leur action au sol (même si elle a été éphémère) et la manière dont ont disparu les matériaux et les traces.

b) En ce qui concerne la matière elle-même :

Toutes les questions pouvant nous renseigner sur son apparence, ses caractéristiques mécaniques, physiques, devront être posées.

- Sa couleur, sa forme, les changements de formes -
- Matière malléable, dure, cassante, poudreuse,
- Matière légère, lourde -
- L'adhérence est-elle forte, faible, (Lisse, rugueuse)
- La matière est-elle solide, liquide, cristallisation apparente -

De nombreuses autres questions pourront être posées mais nous en laissons l'initiative à l'enquêteur, étant donné que chacune des questions peut être la source de nombreuses autres questions.

Sous-section 6ème - Les phénomènes physiologiques -

Ce que nous entendons sous ce vocable, dans le sujet qui nous intéresse ce sont avant tout les influences à distance que peut avoir l'engin sur ce qui l'entoure et avant toute chose l'action sur les éléments organiques ou vivants.

1°) - Les phénomènes électro-magnétiques -

En ce qui concerne la personne, ce peut être ressenti comme de petits picotements sur la peau, ou encore comme la sensation d'une décharge, d'une paralysie. Il est bon, dans ce cas, de se renseigner sur toutes les sensations du témoin. On peut déceler la présence de ces phénomènes comme cela est déjà arrivé par les difficultés rencontrées par la dynamo d'un moteur de voiture, l'arrêt d'une montre qui est remontée, une boussole.

2°) Les phénomènes sonores -

Les témoins ont-ils entendu des bruits, des sons; il faut leur demander de préciser les sons qu'ils ont entendus.

Il se peut également que les animaux réagissent avant que l'engin fautif ne soit visible.

Certains en ont déduit que les OVNI pouvaient émettre des ultra-sons perceptibles par les animaux.

Il faudra donc se renseigner sur ces faits.

.../..

3° - Les phénomènes calorifiques -

Y a-t-il eu un effet de chaleur ressenti ? Si l'engin passe suffisamment près bien entendu.

Si l'OVNI passe au-dessus d'un bouquet d'arbres, par exemple, il faut essayer de se rendre compte si ceux-ci n'ont pas souffert.

Y a-t-il des feuilles desséchées, brûlées ?

4° - L'action sur les êtres vivants -

a) - Les témoins ont-ils ressenti des malaises quelconques (cela se rapproche des phénomènes électro-magnétiques cités plus haut) ?

Il faut que les témoins soient le plus précis possible dans la description de ses anomalies.

b) Il s'agit également de se poser la question à propos des animaux qui ont assisté au phénomène. Ont-ils eu un comportement normal ou anormal ? Si celui-ci a été anormal, il faut dire en quoi il l'a été et si possible tenter de savoir si des séquelles ont subsisté un certain temps après l'observation.

c) - Il faut également se renseigner sur les effets encourus par la végétation. Dans le cas d'un OVNI en vol, ces faits sont rares, si ce n'est les sommets des arbres qui ont pu quelque peu souffrir du passage de l'OVNI, à faible hauteur au-dessus d'eux.

Sous-section 7 ème - Interactions des divers aspects du phénomène -

Nous venons de traiter un certain nombre de problèmes dont, la forme de l'engin, les variations lumineuses, les variations d'évolution, etc ... Encore faut-il déterminer s'il y a relation entre ces divers aspects de l'observation. Il se peut qu'un changement de couleur, d'intensité, corresponde avec une accélération de l'engin, ainsi qu'un lacher de matières. Il faudra constater cela, et même, dans le cadre d'un certain décalage entre ces diverses figures, essayer d'estimer la valeur de ce décalage.

Section 4 ème : En cas d'atterrissage -

Il va de soi que dans ce cas, des éléments complémentaires se greffent automatiquement. Il n'empêche, qu'avant d'être un engin au sol notre OVNI sera un engin au vol. Il s'ensuit que tout ce qui a pu être dit précédemment reste valable dans le cadre où l'on voit l'engin en l'air avant qu'il ne se pose.

Sous-section 1ère - Les traces au sol -

En plus de tout ce qui avait été prévu à ce sujet dans les " préliminaires de l'enquête ", il faut également se renseigner sur les observations personnelles des témoins à ce sujet. Il se peut, que l'enquêteur arrive sur les lieux à un moment où certains aspects de ces traces ont disparu. Il n'est pas inutile de rappeler que la précision reste la règle d'une bonne enquête.

Sous-section 2 ème - Les constatations au moment de l'atterrissage -

1°) Dans l'atmosphère :

L'atmosphère a-t-elle été perturbée par la présence de l'engin ?

a) Des phénomènes de condensation

Il s'agit de savoir s'il y a eu formation de nuages ou de vapeur d'eau comme il semble que cela se soit déjà présenté.

.../..

b) Des mouvements d'air :

Y a-t-il eu constatation de vents assez violents ou encore de mouvements ascendants qui peuvent entraîner, le cas échéant, des particules du sol ou des plantes.

c) Echauffement anormal de l'air :

Il se peut également que le témoin ressente la présence d'air chaud que seule l'action de l'engin peut expliquer.

2°) Au sol :

Il se peut qu'au sol, au moment où l'engin commence à s'en rapprocher suffisamment, des particules soient arrachées brutalement ou en encore que la terre se mette à se dessécher ou encore à se vitrifier, se consumer sous l'effet d'une certaine forme d'énergie.

Tous ces éléments devront être expressément demandés au témoin, et ceci, avec précision.

3°) Les plantes et les animaux :

a) Les plantes :

Etant donné que l'engin se rapproche beaucoup plus près du sol, seuls les sommets des arbres seront plus influencés par les évolutions de celui-ci. A l'approche de l'OVNI, il se peut que les diverses plantes au sol soient soumises à des phénomènes caractéristiques. Il se peut, par exemple, que les plantes soient extirpées de la terre avec leurs racines ou encore qu'elles se mettent à brûler sans contact apparent avec l'engin.

Il faudra faire décrire au témoin tous ces phénomènes dans un but de détails suffisamment précis.

b) Les animaux :

Cela ne varie pas beaucoup de l'exemple précédent dans lequel l'engin se trouvait en vol. En tout cas, s'il y avait des animaux au moment de l'atterrissage, on peut tenter de se renseigner sur leur comportement, à l'issue de cette manifestation.

4°) Les remarques au sol après le départ de l'engin :

Lorsque l'enquêteur se présentera sur le lieu des traces, il y a de fortes chances pour qu'elles aient été détériorées, en partie par les intempéries ou même par les curieux.

C'est pour cette raison, qu'il faut à tout prix, si le témoin s'est rendu sur les lieux juste après l'observation, lui demander s'il a constaté des changements importants sur le site.

a) En ce qui concerne le sol lui-même :

En plus des éjections de matières qu'il devra nous décrire (comme nous l'avons vu précédemment) il se peut que le sol à l'endroit de l'atterrissage ait subi des changements notables. Même une étude approfondie des traces par l'enquêteur sera toujours insuffisante car elle ne remplacera pas les éléments disparus. Il faudra donc faire décrire par le témoin tous les changements subis par ce sol.

1) Mécaniques : Le sol est devenu plus tendre, plus dur, cassant, il s'est transformé en poussière ou en une masse compacte solidifiée.

.../..

2) Physiques : - Le sol semble être devenu plus lourd, léger, le résultat obtenu accuse des possibilités d'adhérences différentes (Les poussières ou la roche résultante semblent plus lisses, plus rugueuses, etc ...)

3) - Chimiques :- Il s'agit également d'indiquer s'il y a des dépôts de matériaux ou encore des éléments du sol qui semblent avoir entièrement changés de structures chimiques (Si ces éléments n'existent plus, quand l'enquêteur se présente, demander de les décrire) .

b) En ce qui concerne les éléments organiques -

Là, encore, il se peut que de nombreux éléments aient été dispersés par le vent au moment où l'enquêteur se rendra sur les lieux.

Il s'agit en fait de se renseigner sur le nouvel aspect pris par les plantes (déterrées, calcinées, desséchées, etc ...) ainsi que sur l'aspect ou le comportement de petits animaux après le départ de l'engin.

c) Les échantillons -

Si, par bonheur, le témoin avait fait des prélèvements d'échantillons, lui demander aussitôt de nous les remettre (Et lui demander de préciser à quel endroit il les a soustraits) afin de les faire analyser au même titre que ceux que l'enquêteur fera dans l'étude des traces (Voir titre 1er, chapitre 1er, paragraphe II, section 3ème) .

Sous-section 3ème : La description de l'engin -

1°) Les aspects de l'engin et ses divers changements -

Tout comme un engin en vol, un engin au sol peut accuser, en fonction du temps, des variations d'attitudes, de couleurs, de formes, etc ... Nous ne reviendrons pas ici sur tous ces événements; il suffira pour cela de se reporter à tout ce qui a été dit sur l'engin au vol dans la section 3ème du paragraphe I, du chapitre 2ème, du titre 1er. Du fait de ce report, le numérotage des questions variera.

2°) L'étude des superstructures de l'OVNI au sol :

Il est tout à fait certain qu'un OVNI au sol nous permettra d'apprécier un plus grand nombre de détails, un plus nombre d'éléments complémentaires qu'un engin en vol.

Pour la forme générale de l'engin, on pourra utilement se rapporter au système de portrait-robot qui avait été utilisé pour les OVNI en vol, mais, en ce qui concerne les détails, il faudra s'en remettre au témoin.

a) La perception d'appendices

Il s'agira de savoir si de tels appendices ont été décelés. Il faudra à la fois décrire leur structure (elle semblait métallique, lumineuse) ainsi que leur forme (fines et longues, massives et courtes, etc ...) ainsi que leurs mouvements, leurs changements en fonction des évolutions de l'engin lui-même, si le témoin a pu établir un rapport.

b) Il a pu être décelé divers compartiments :

Dans le cas où l'engin semble être formé de plusieurs masses importantes, il est préférable de les différencier et d'établir leurs rapports entre elles, l'une restant uniforme, l'autre semblant changer de luminosité, de forme, etc...

c) Les ouvertures dans l'engin :

Y a-t-il des portes, des hublots ? Si c'est effectivement le cas, il faut en estimer les dimensions approximatives, par rapport à l'ensemble de l'OVNI, leurs formes, leurs changements d'aspects (se ferment-elles au moment du départ ou plutôt semblent-elles disparaître ?) Y a-t-il des changements de couleurs ? Est-il possible de percevoir des formes mouvantes derrière les hublots ? etc ...

d) Les détails de l'intérieur qui ont été observés :

Là encore une description s'impose et il est également recommandé de questionner le témoin sur d'éventuels changements. Il se peut par exemple que des voyants s'éteignent ou s'allument; que le fait pour un extra-terrestre de toucher un certain élément de l'intérieur entraîne un certain phénomène extérieur.

Ces études de détails devront être faites en fonction des évolutions de l'engin au sol et même au cours du vol si cela s'est avéré possible. Il se peut, en effet, qu'au moment de l'accélération du départ, les hublots semblent disparaître et réapparaissent quelque temps après. Tout phénomène peut être lié à d'autres facteurs et évoluer en même temps qu'eux.

Seul un croquis précis peut, le mieux, représenter tous ces changements. Pour la représentation statique de l'engin au sol, un bon croquis à l'échelle remplace efficacement toutes les descriptions. Une seule chose à éviter : il ne faut pas influencer le témoin dans sa description mais lui poser des questions précises où il est le seul maître de sa réponse. (Pour le croquis, Voir Fig. -N° 12.) Il y a également l'emploi du portrait-robot qui nous permet d'obtenir la forme générale de l'engin, après quoi, il ne reste plus qu'à ajouter les éléments de détails.

Sous-section 4ème : Les extra-terrestres -

Dans le cas d'un atterrissage, s'il y a une chose que l'on espère toujours, c'est bien le fait que les extra-terrestres vont se manifester, évoluer sous nos yeux. Il nous faut donc, dans le cadre de ce questionnaire d'enquête, envisager une telle alternative, même si celle-ci doit rarement se présenter. La considération de ces êtres devra se faire sur différents plans, comme nous le verrons par la suite. En dépit de leur présence, il faudra également étudier leurs propres manifestations, en fonction de ce qui les entoure, la planète sur laquelle ils ont atterri (La terre.), l'action qu'ils peuvent avoir sur la nature, les animaux, les témoins, etc ...

1°) Les aspects morphologiques et physiques des extra-terrestres -

a) Leur apparence :

Ce qui nous préoccupe avant tout ici, c'est leur allure générale. A cet effet, nous avons prévu des tables récapitulatives des divers types d'extra-terrestres vus de loin (Silhouettes) et vus de près

Nous envisageons là encore, pour éviter toute influence trop grande sur les témoins, l'emploi d'un système de portraits-robots en ce qui concerne les extra-terrestres

b) Les détails morphologiques :

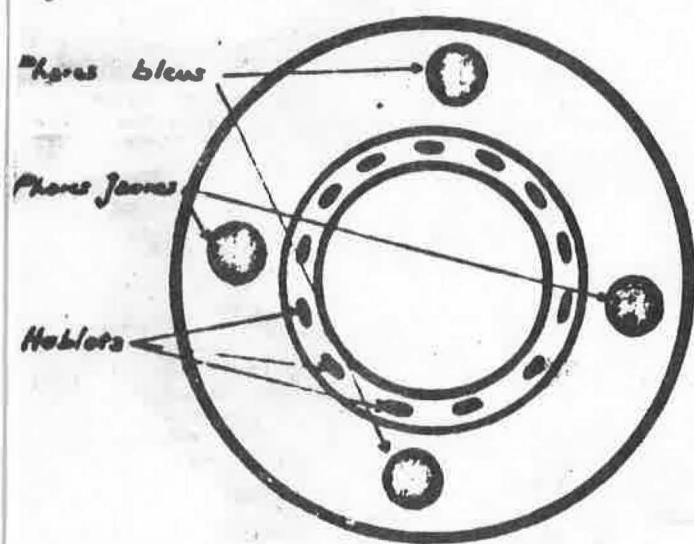
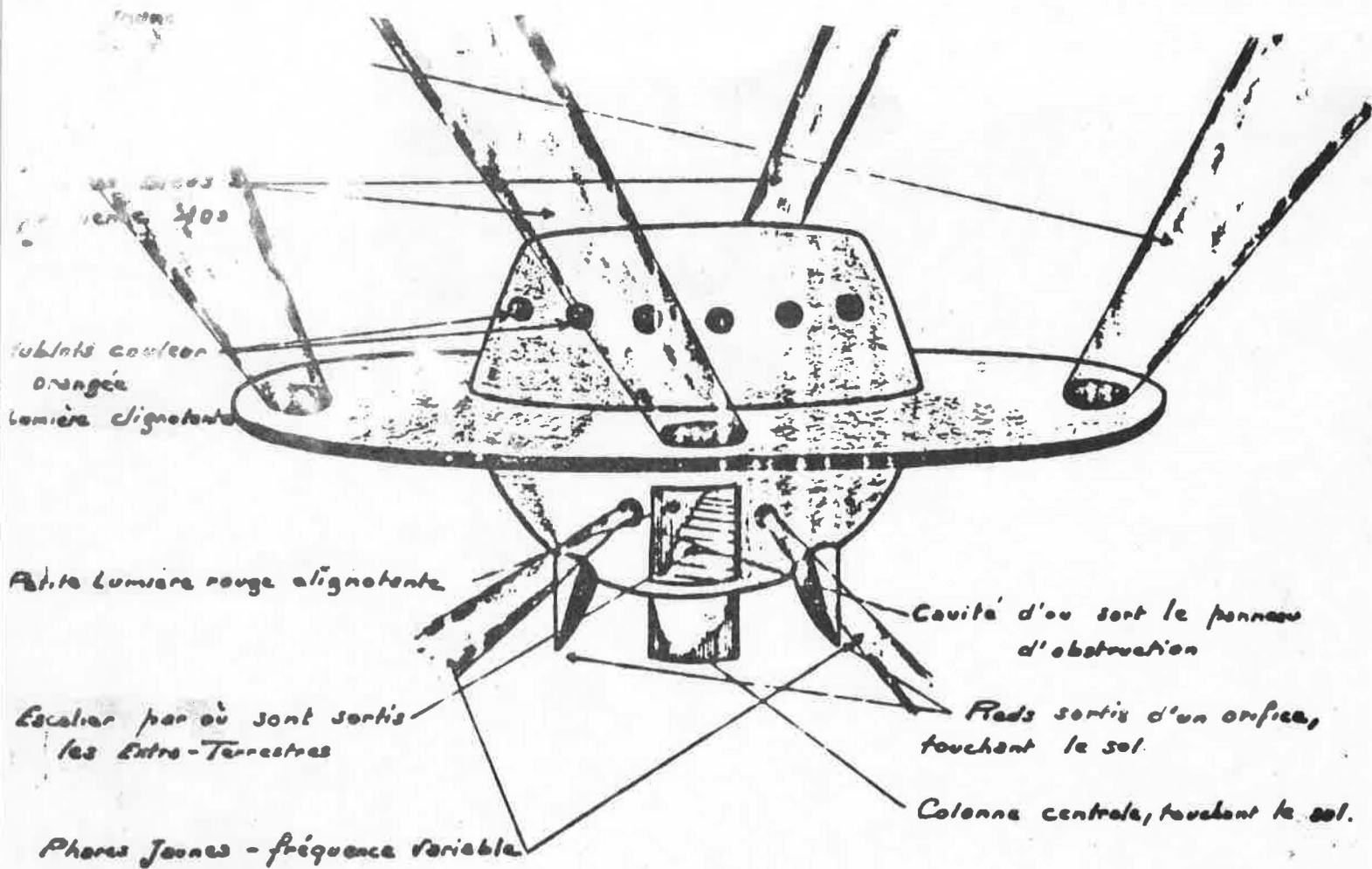
Il s'agit là de décrire dans le détail les divers éléments de leur corps de leur métabolisme.

1) Le corps dans son ensemble -

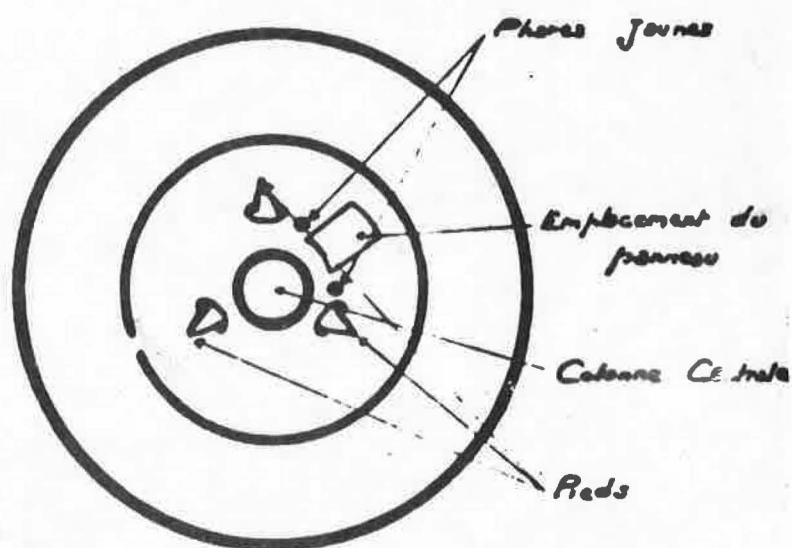
Avant tout, une étude de proportions des membres par rapport au tronc et à la tête -

Les yeux par rapport aux dimensions de la tête, le nez, les oreilles, la bouche.

Ces divers organes ont-ils un aspect anormal par rapport à ce que nous connaissons déjà ?



Engin vu de dessus



Engin vu de dessous

Couleur générale de l'engin : gris métallique

0 1 2 3 Echelle 1/35ème

FIG n° 12

PRESENTATION DE L'ENGIN

2) Les mouvements :

Les divers organes cités font-ils l'objet de mouvements ?

Les membres semblent-ils segmentés comme nos propres membres ?

Ces divers organes ont-ils les mêmes capacités de mouvements que les nôtres ?

Si non, que peuvent-ils en plus ou que ne peuvent-ils pas ?

3) Le métabolisme externe :

Quand cela est possible, description de la peau, du système pileux, de faits particuliers à propos des organes externes.

4) Le métabolisme interne :

Peuvent-ils respirer notre atmosphère ? Cela se remarque aisément dans le fait qu'ils ont ou n'ont pas de scaphandre.

Les mouvements respiratoires sont-ils décelables ? S'ils sont la possibilité d'ouvrir un orifice quelconque (Bouche par exemple) description des aspects internes.

c) Les extra-terrestres et la physique terrestre -

Nous entendons par là les possibilités d'adaptation des extra-terrestres aux nouvelles conditions mécaniques de notre planète car ce sont en partie les seules qui peuvent nous apporter des indications. CE point sera étudié surtout en fonction de la gravité. Si les extra-terrestres font preuve d'une aisance anormale à se déplacer, sauter, évoluer, il est loisible de supposer qu'ils viennent d'une planète où la gravité est sans doute plus forte que la nôtre. Si, au contraire ils semblent écrasés sur eux-mêmes avec d'énormes difficultés à se déplacer, nous pouvons tout aussi facilement en déduire le contraire sans grand risque de se tromper.

Il se peut que l'hypothèse de planètes plus ou moins prolifiques soit fausse mais c'est absolument la seule qui puisse nous venir à l'esprit du point de vue mécanique.

On pourrait tout aussi bien dire que les extra-terrestres sont constitués de matériaux peu denses adaptés à une atmosphère peu importante. Le fait de se trouver dans notre atmosphère plus dense leur donne aussitôt un gain de légèreté.

d) Les apparences psychologiques décelables :

1) La détermination des intentions :

A-t-il été possible de par leurs actions vis-à-vis des témoins de déterminer si leurs intentions étaient amicales, hostiles, indifférentes ?

2) Leurs attitudes psychologiques :

A-t-il semblé que les extra-terrestres aient affiché une certaine crainte en les apercevant (S'ils les ont aperçus) ou encore de l'étonnement de la curiosité, de l'indifférence ?

Il se peut également que leur visage ne puisse refléter aucun sentiment interne.

e) La communication :

1) Entre les extra-terrestres :

Semblaient-ils utiliser un langage sonore ou simplement des signes entre eux ?

2) Entre les extra-terrestres et les témoins :

Y-a-t-il eu tentative de " conversation " entre les témoins et les extra-terrestres ?

Dans l'affirmative, quel système de langage a-t-il été mis en oeuvre :

- Le langage sonore -

- Le langage par signe -

- Le contact par transmission de pensée (qui se basera plutôt sur des impressions ressenties par les témoins, sentiment de sécurité, de bienveillance, etc ...) .

f) Les actions sur le milieu ambiant -

1) Ont-ils utilisé des appareils :

Il est possible que les êtres issus de l'OVNI aient tenté de sonder les sols avec certains instruments. Si c'est le cas, le témoin aura soin de décrire à l'enquêteur cet instrument et de lui indiquer comment était utilisé cet appareil.

2) Y a-t-il eu des prélèvements d'échantillons :

Il s'agit là encore de distinguer les différents types d'échantillons, si le témoin était suffisamment proche pour pouvoir le faire.

Il pourrait y avoir soit : des échantillons végétaux -
" " animaux -
" " minéraux -

Il faudra également tenter de différencier les types de végétaux, d'animaux ou de minéraux, qui auront pu être saisis. Il se peut en effet que les extra-terrestres s'intéressent à des plantes cultivées, et non pas aux plantes sauvages ou encore aux arbustes !

Bien entendu, si les extra-terrestres utilisent des appareillages pour opérer leurs prélèvements, il faut le mentionner et décrire à la fois ces instruments et la façon dont ils sont utilisés.

g) La psychologie des témoins en présence des extra-terrestres :

Il se peut, en effet que les témoins en présence de ces êtres venus d'ailleurs, aient un comportement psychologique inattendu, qu'ils ressentent parfaitement, et qui serait d'origine " para-psychologique ". Alors que devant de tels événements la frayeur est de rigueur, ils se sentent au contraire en pleine sécurité, et ne craignent absolument rien.

Il faudra donc demander au témoin de nous préciser ses impressions, ce qu'il éprouve en fait, ressent-il de la crainte ? Ou, au contraire une totale sécurité, a-t-il l'impression que certains de ses sentiments lui sont imposés par une force extérieure à sa volonté ?

Celui-ci pourra également nous indiquer si ces impressions changent quand il est plus ou moins proche de l'engin, ou des extra-terrestres. Quand l'influence psychologique disparaît et qu'il est de nouveau lui-même, quels sont alors ses sensations réelles.

Cette influence psychologique est apparue à la suite de quel phénomène ?

Certains témoins nous ont dit avoir été paralysés par un rayon lumineux violent, et que tout en étant dans l'impossibilité de bouger, ils ne ressentaient aucune crainte.

Le cas des rayons lumineux est extrêmement important, car nous verrons par la suite, que de tels cas de rayons, ont vu certains de leurs effets persister, bien longtemps après l'observation.

h) Les diverses réactions des animaux :

Nous en avons déjà parlé lors du passage ou de l'atterrissage d'un OVNI. Nous reprenons le cas, car avec l'apparition des extra-terrestres, le comportement des animaux peut encore changer. Tout excités qu'ils étaient à l'arrivée de l'engin, ils peuvent parfaitement redevenir calmes et sereins. Il faudra donc demander au témoin de nous préciser ces fluctuations de tempérament, en fonction des différentes phases du phénomène.

Section 5ème : Le complément d'enquête -

Le complément d'enquête se fera toujours un certain temps après l'enquête proprement dite (temps qui reste à la discrétion de l'enquêteur) en vue de savoir s'il subsiste certains effets dus à la manifestation de l'engin et ses occupants.

.../..

Sous-section 1ère - Les séquelles sur les témoins -

1ère : Les séquelles physiologiques :

Il se peut que le témoin, ayant été exposé à certaines formes de radiation, ou pris dans l'axe de tir d'un rayon lumineux quelconque, souffre d'un mal parfaitement décelable. Il faudra donc se renseigner auprès du témoin et de sa famille; en vue de savoir de quelle maladie souffre celui-ci, il faudra tenter d'obtenir le plus de renseignements possibles à ce sujet. Dans le cas, où le témoin a été présenté à un médecin, il faudra tenter de savoir par l'intermédiaire de sa famille, quels sont les symptômes du mal, ainsi que le mal, et les causes susceptibles d'engendrer de tels symptômes.

Dans le cadre d'un décès, on tentera d'obtenir les mêmes données, bien que cela s'avèrera plus difficile.

Il faut en tout cas bien retenir, que plus la précision sera grande, et plus il sera possible de déterminer des possibilités, de cause à effet entre le phénomène et les séquelles qui lui sont attribuées.

2ème : Les séquelles psychologiques :

Elles peuvent s'échelonner de la simple appréhension persistante à un véritable traumatisme engendrant des périodes de folie. Là encore seuls les renseignements des membres de la famille à propos de leur expérience, et les déductions de leur médecin traitant, pourront apporter quelques éléments. Il faudra insister sur les symptômes des hantises, car elles seules nous permettent de déterminer s'il y a corrélation entre l'observation et la maladie.

Sous-section 2ème - Les séquelles sur les animaux -

1ère : Les séquelles physiologiques :

Là encore ce sont des maladies perceptibles, comme des maladies cutanées. Cela pourrait être aussi l'incapacité de satisfaire à certaines fonctions naturelles. Il se pourrait par exemple : que les poules ne puissent plus pondre, ou encore que les vaches produisent un lait impropre à la consommation. Là encore l'avis éclairé d'un spécialiste serait le plus utile.

2ème : les comportements :

Il se peut par exemple : que l'animal soit devenu violent, sauvage, que l'on ait été dans l'obligation de l'abattre. Il se peut encore qu'il ait perdu toute vitalité ou encore qu'il ne reconnaisse plus ses maîtres. Ce sont surtout les aspects vraiment anormaux du caractère de l'animal, qui nous préoccupent le plus dans cette rubrique.

Sous-section 3ème - Les influences sur le sol et la végétation -

1ère : Sur le sol :

L'importante question que peut se poser à propos du sol, c'est sa fertilité : le sol est-il devenu plus ou moins fertile qu'auparavant ? Si ce sol se trouve dans une zone cultivée, il suffira de revenir l'été prochain, au moment des récoltes afin de constater si les plantes poussent mieux ou moins bien, que celles qui ont été plantées dans cette zone.

On peut également emporter une certaine quantité de ce sol, et faire des semis à proximité d'un sol témoin non influencé.

2ème : sur les plantes :

Le meilleur moyen de constater qu'il y a eu une influence persistante à long terme, c'est de semer les graines que l'on a trouvées sur place, et essayer de déterminer si elles accusent des changements notables avec une plante normale. On pourra à cet effet faire appel à un laboratoire de biologie, qui pourra estimer l'importance des variations, et encore, si ces mutations sont héréditaires. Après une étude suffisamment poussée, ce laboratoire pourra peut-être comprendre les

.../..

raisons de telles mutations.

PARAGRAPHE II - L'ENQUETE MAGNETOPHONE -

=====

L'enquête par magnétophone, offre de très nombreux avantages, notamment ceux de réduire énormément le travail de l'enquêteur, et de rendre possible l'enregistrement du dialogue lui-même, ce qui permet de se faire une idée beaucoup plus précise sur la sincérité du témoin.

Le gros problème de l'enquête par magnétophone c'est l'appréhension du témoin, qui se sait enregistrer. Il faudra donc éviter de trop montrer à la personne questionnée, la présence du micro, mais plutôt agir avec une certaine discrétion.

Section 1ère : Quel sera le plan à suivre :

L'enquête, sous cette forme, ne changera absolument pas le but, et il faudra donc reprendre le même plan de travail, que pour l'enquête orale. Les seules choses à caractère scriptural qui subsisteront, ce seront les divers croquis qui pourront être faits au cours de l'enquête, ainsi que les fiches d'identité des témoins, ou encore certains rapports d'expertises; le reste sera intégralement enregistré.

Section 2 ème : La technique du Magnétophone :

Il eut été possible de restructurer entièrement le questionnaire en vue d'adapter celui-ci à la technique du magnétophone. Il eut en fait été très difficile de faire en sorte que ce nouveau questionnaire puisse s'adapter à tout interlocuteur de tout niveau. Nous avons préféré conserver le premier questionnaire, à charge pour l'enquêteur de se mettre au niveau des gens qu'il interrogera.

Afin de faciliter la compréhension de la bande, notre enquêteur devra se soumettre à quelques petits artifices dont voici le résumé.

Sous-section 1ère - Le découpage de la bande :

Pour éviter que la bande ne représente qu'une suite de phrases sans structure apparente, il est conseillé de citer le titre de la rubrique qui va être abordée avec le témoin, ou tout simplement indiquer le numéro de classification de la question qui va être posée. Cela permet de s'y retrouver beaucoup plus facilement, surtout quand il s'agira de rédiger le rapport de l'enquête.

Sous-section 2 ème - Le sens des explications nécessaires -

1ère : Le témoin s'exprime par gestes :

Il se peut en effet que le témoin pour exprimer un déplacement de l'engin, ou une dimension, le fasse par gestes, ce qui, reconnaissons le, sur la bande ne signifie pas grand chose. C'est alors que l'enquêteur devra expliquer ce geste avec précision en indiquant son ampleur, sa vitesse, la dimension qu'il désire exprimer, suivant l'intention que veut lui donner le témoin.

2ème : Le témoin s'exprime par images :

" L'être semblait rebondir comme un ballon" !! ? ... Cela peut sembler très clair de prime abord, mais cela peut également prêter à de nombreuses confusions. Il s'agit là encore de faire préciser au témoin ce qu'il entend par cette expression. Il faut lui demander en fait, une décomposition du terme général employé. Après une étude de détails suffisante, on constate que le terme signifiait, qu'à chaque mouvement de l'être (avance sur le sol) celui-ci semblait presque s'envoler, et qu'en touchant à nouveau le sol, il ne se comportait pas comme tout être normal, mais qu'il accusait plusieurs rebonds. On voit, d'après cet exemple, tout l'intérêt qu'il y a à approfondir certains points (Le tout étant enregistré sur la bance magnétophone)

3ème - Le témoin emploie des comparaisons :

" L'engin était couleur du canon de ce fusil ". L'enquêteur ayant sour les yeux l'objet de comparaison, il ne lui reste plus qu'à décrire de façon intelligible par tous.

.../..

Sous-section 3ème - Il faut éviter les romans -

L'enquêteur doit rester maître de son enquête, et ne pas laisser au témoin le loisir de diriger les débats, s'il en était ainsi, le témoin en viendrait vite à se répéter et même à aborder ses petits problèmes familiaux. Il ne sert à rien de s'embarrasser de tout ceci, c'est la raison pour laquelle le magnétophone sera discrètement éteint au cours de ces périodes " d'excubérance ". Il faudra bien entendu couper court à tout ceci, afin de reprendre le cours normal de l'enregistrement. Le meilleur moyen à employer c'est : " nous ne voudrions pas abuser de votre temps, aussi, si, nous reprenions l'affaire qui nous préoccupe ".

°

° °

PARAGRAPHE III - Les données communes à l'enquête orale, et magnétophone -

Section 1ère : Quel intérêt peut-on porter à l'affaire :

Certaines données pourront nous renseigner, si l'affaire mérite d'être poursuivie, ou si nous nous trouvons en fait, en présence d'un phénomène naturel ou d'un canular. Il ne sert absolument à rien de s'ingénier à continuer une enquête, alors que nous sommes certains, que l'objet, soit disant observé, n'était pas un OVNI. Il nous faut donc entrevoir ces divers éléments de " garantie ".

Sous-section 1ère - La bonne foi du témoin :

Pour toute personne quelque peu psychologue, on sent assez facilement, quand quelqu'un soutient la vérité ou non, mais il y a d'autres moyens beaucoup plus simples, qui conduisent au même résultat. Le meilleur est encore de pousser l'interlocuteur à la contradiction. Il suffit de revenir sur certains points déjà étudiés, ce qui permet de se rendre compte si notre témoin ne change pas son récit. S'il en était ainsi, il serait inutile de poursuivre l'entretien. Dans le cadre de plusieurs témoins, il se peut qu'ils ne ressentent pas tout-à-fait la même chose. Nous ne pouvons pas considérer ce genre de contradictions car chaque individu ne peut forcément pas voir les mêmes faits par tel autre. Il ne faut retenir que les propres contradictions du témoin, dans son seul récit.

Sous-section 2ème - Les risques de confusion -

Il est assez fréquent, que certaines personnes prennent des phénomènes tout-à-fait naturels pour des OVNI.

Il peut y avoir confusion avec des phénomènes astronomiques ou météorologiques ou avec d'autres phénomènes comme des phares de voitures, des avions, etc ... dans le deuxième cas, seul l'enquêteur, en fonction, du terrain de la durée du déroulement du phénomène, doit être à même de dire s'il s'agit d'un phénomène naturel ou non. Si l'enquêteur en vient à une telle déduction, il doit en faire part au témoin, qui émettra aussitôt certaines objections. Cela permettra à l'enquêteur d'estimer le niveau de connaissance du témoin à ce sujet. De ce fait en déduit, s'il était possible que notre témoin fasse une telle confusion, et de plus nous avons connaissance d'objections, qui sommes toutes, peuvent être tout-à-fait valables. S'il en est ainsi, l'enquêteur se devra de réviser ses conceptions sur l'affaire.

Section 2ème : L'emploi polyvalent du questionnaire d'enquête -

Comme vous avez pu le constater, le questionnaire d'enquête aborde un très grand nombre de problèmes, allant du simple cas d'OVNI en vol, au problème de l'atterrissage avec manifestation d'extra-terrestres. Il est bien certain, que dans la plupart des affaires qu'un enquêteur aura à traiter, tous ces points ne seront pas à étudier. Ce sera à notre enquêteur à sélectionner tel ou tel chapitre de ce questionnaire, qui répondra le mieux aux exigences de l'enquête. Nous étions obligés d'entrevoir tous les aspects des phénomènes OVNI, même si certains devaient se manifester que très rarement, mais de l'unique possibilité de leur présence naissait la raison de leur prise en considération au sein de cet essai.

**** R E C A P I T U L A T I F ****

=====

- Plan à suivre pour la rédaction du rapport d'enquête -

NOM : (Enquêteur)

----- DATE : (Enquête) -----

°
° °

CONCERNANT LE TEMOIN :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

PROFESSION :

ETAT D'ESPRIT :

SITUATION DU TEMOIN :

CIRCONSTANCES :

- DATE : (Observation)
- HEURE :
- LIEU

- CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

- PLAN DES TRACES :
- PRELEVEMENTS ET MESURES :
- TRACES :

- CONSTATATIONS DU TEMOIN :

- CONSTATATIONS SUR L'ENGIN :

- INFLUENCES DE L'ENGIN :

- En Vol :
- A L'Atterrissage et au Sol :
- Action sur le Milieu Ambiant :

°
° °

- Compléter les indications de l'observation à l'aide du manuel,
" PORTRAITS ROBOTS " 1 et A. -

- Utiliser la méthode angulaire pour déterminer les différentes dimensions -

°
° °

(EDITE PAR LE GROUPEMENT NORDISTE D'ETUDES)

=====

Groupelement Nordiste d'Études

Recherche Ufologique

Siège social : 40, av. du 18-Juin - 59790 RONCHIN

